

Rapport de la commission des finances concernant le préavis no 18 du 9 juillet 2007 relatif à la 1 ^{ère} série de compléments au budget
--

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La commission des finances s'est réunie le 21 août 2007 pour l'étude de ce préavis. M. le Syndic Rémy Jaquier accompagné de M. Pierre Meyer, Responsable des finances communales ont aimablement répondu à l'ensemble de nos questions.

Renseignements complémentaires :

1. Administration générale

- 101.3105 Action de communication
Il s'agit du stand SIS/police au comptoir du Nord vaudois. Au vu de la situation du comptoir, la demande et par conséquent la décision de faire un stand est arrivée tard.
- 101.3175 Crédits compétence Municipalité
La participation à l'opération de communication de la conférence des directeurs de police concerne la participation de la ville d'Yverdon-les-Bains aux dépenses liées à l'information faite par les polices municipales en réaction à l'initiative d'Artagnan lancée par la gendarmerie vaudoise.
- 101.3650 Aide aux sociétés
La commune prend en charge les 2/3 du déficit du marché de Noël selon la convention signée en 2002, au maximum fr. 13'000.00 par année. Le montant mentionné dans le rapport correspond aux années 2005-2006.
- 110.3012 Salaires personnel occasionnel
Suite aux travaux du greffe, engagement d'une stagiaire pour le rangement des dossiers.
- 130.3091 Frais de formation
Frais d'Outplacement des anciens responsables des SEY.

2. Finances

- 190.3011 Traitements
Engagement pour 2 ans d'un responsable de la cellule du système d'information du territoire, cellule chargée d'introduire les données informatisées sur un plan de la ville avec une seule base commune
- 190.3189 Maintenance site internet
Outil pour avoir une vision d'ensemble des manifestations yverdonnoises

3. Urbanisme et bâtiment

- 341.3185 Etudes techniques
Etude en vue de la création d'une garderie dans le bâtiment de l'ancienne usine des "pâtes Besson"
- 344.3141.01 Entretien-rénovation HLM et Ex-HLM
Il y a plus de réfections à entreprendre au vu de tournus plus important des locataires. De plus, dans les HLM, on constate que certains locataires ont moins de respect pour leur appartement.
- 346.3141.01 Entretien-rénovations patrimoine financier
La maison de l'ex-PMU n'a pas pu être détruite aux frais des organisateurs du CNV, car après acceptation par le conseil communal le délai était trop court avant l'ouverture du comptoir.
- 354.3113 Achats d'équipement patrimoine administratif
Achat d'une table, fauteuils et équipements électriques pour le branchement des ordinateurs des municipaux.
- 425.3185.03 Etudes d'urbanisme
La modification du PPA concerne le site du PST. Le total se monte à fr. 170'000.00 avec prise en charge de fr. 60'000.00 par la co-propriété du PST ainsi que par l'Etat de Vaud. Le solde étant à charge de la commune

Leclanché participe également à l'étude pour la valorisation des terrains sis à l'Avenue de Grandson.

4. Travaux et environnement

- 431.3147.02 Entretien rives du lac
La faucardeuse de la ville étant hors d'usage, les frais concernent la location d'une faucardeuse à la ville de Neuchâtel

5. Education et jeunesse

- 715.3011 Traitements
Engagement de personnel suite au déménagement de la Croquette de la Rue de la Plaine au centre St-Roch
- 717.3185 Prestations de tiers
Obligation légale de superviser les éducateurs de rue

6. Police et Sports

- 614.3115 Achats de véhicule
Décision d'acquérir le nouveau véhicule au comptant en lieu et place de le faire en leasing comme prévu au budget, l'achat étant plus avantageux que le leasing.

7. Affaires sociales et culture

- 152.3653.02 Musée d'Yverdon
Déménagement de bureau du musée d'Yverdon qui se trouvait à la salle au dessus du café du château
- 740.3161 Loyers
Acquisition de parts sociales de l'immeuble "Rue de Payerne 6"

La commission regrette que certains postes des compléments au budget ne comportent pas plus de renseignements sur les dépenses engagées par la Municipalité. Les crédits complémentaires importants, comme ceux qui concernent la Croquette, auraient pu faire l'objet d'une communication explicative

En conclusion, la commission des finances vous propose, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, par 6 voix pour et 3 abstentions d'accepter le présent préavis tel que présenté par la Municipalité.

Dominique Viquerat
Président de la Commission des finances

